

GUIDE PRATIQUE



Dans les territoires ruraux, la restauration massive des éléments naturels du paysage agricole, appelés infrastructures agro-écologiques (haies, mares, arbres isolés, murs de pierre sèche...) est un levier efficace pour reconquérir la richesse faunistique et floristique.

Le « Marathon de la biodiversité » est une opération d'envergure qui vise à restaurer ou à créer un réseau bocager à l'échelle d'un territoire, avec pour cible 42 km de haies et 42 mares. L'appellation, décernée par l'agence de l'eau, récompense les efforts des acteurs locaux qui ont la volonté d'aboutir à un résultat ambitieux, en écho au défi sportif que représente un marathon.

Ce guide précise les exigences du cahier des charges du « Marathon de la biodiversité » et les possibilités de promotion de l'opération.



LES ATOUTS D'UNE OPÉRATION « MARATHON DE LA BIODIVERSITÉ »

- **Une reconnaissance du travail sur le terrain et de l'engagement de la collectivité dans une démarche écologique.** L'appellation « Marathon de la biodiversité », décernée par l'agence de l'eau, est un outil de valorisation du territoire.
- **Une opportunité de mobilisation citoyenne et d'un collectif :** le « Marathon de la biodiversité » est une opération d'envergure, fédératrice autour d'un défi commun.
- **Un outil éprouvé, immédiatement opérationnel, doté d'un cahier des charges et de références techniques.**



**SAUVONS !
L'EAU !**



1 Les exigences du cahier des charges

Un projet pourra bénéficier de l'appellation « Marathon de la biodiversité » après vérification par l'agence de l'eau des 5 exigences suivantes, au moment du dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre de ses appels à projets annuels « Eau et biodiversité » :

- 1 Un portage par une collectivité et des élus référents mobilisés.
- 2 Un comité de pilotage qui réunit l'ensemble des acteurs concernés du territoire.
- 3 Une stratégie de restauration des corridors écologiques de la trame turquoise sur un territoire pertinent.
- 4 Un objectif de restauration/création d'infrastructures écologiques dont une cible de 42 km de haies et 42 mares et, si besoin, un objectif opérationnel intermédiaire à 3 ans.
- 5 Une garantie d'entretien des infrastructures écologiques dans le temps.



2 Des aides financières incitatives

► Qui peut candidater ?

Toute collectivité et tout EPCI des bassins Rhône-Méditerranée et de Corse peut candidater dans le cadre de l'appel à projets « Eau et biodiversité » annuel de l'agence.



► Quel accompagnement de l'agence de l'eau ?

Pour toute collectivité qui s'engage à mettre en œuvre un Marathon de la biodiversité, l'agence de l'eau apporte :

- un **financement très incitatif** de tout le projet comprenant les études, l'animation et les travaux : jusqu'à 70 % d'aide sur études, animation, communication, sensibilisation, investissements, prestations ;
- un **appui technique** validé par l'expérience d'autres collectivités ;
- la **possibilité de bénéficier d'une valorisation médiatique**.

Les aides financières publiques ont vocation à accélérer l'émergence des dynamiques qui peuvent ensuite être pérennisées sous d'autres formes. Possibilité de mobiliser d'autres financeurs publics ou privés intéressés : départements, régions, fondations d'entreprise, etc.



La communication et la valorisation médiatique

L'appellation « Marathon de la biodiversité » offre l'opportunité à la collectivité de communiquer sur son engagement en faveur de biodiversité. C'est un outil de valorisation du territoire.

OPÉRATIONS DE COMMUNICATION RECOMMANDÉES :

- **Valoriser l'information dans ses supports de communication** (réseaux sociaux sites Internet, lettres d'information, bulletins municipaux, plaquettes, rapports...)
- **Organiser une manifestation publique** en présence des représentants de l'agence de l'eau, des élus locaux, de la presse à l'occasion des temps forts du projet :

> **cérémonie de lancement ;**

> **événement à l'atteinte de l'objectif de 10 km de haies et 10 mares :** valorisation sous l'appellation « 10 km de la biodiversité » ;

> **événement à l'atteinte de l'objectif de 21 km de haies et 21 mares :** valorisation sous l'appellation « semi-marathon de la biodiversité ».

L'agence de l'eau devra être obligatoirement mentionnée dans tous les supports de communication relatifs à l'opération « **Marathon de la biodiversité** » : mentionner la référence à l'aide de l'agence de l'eau (phrase type : « Ce projet a bénéficié du soutien financier de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, à hauteur de XXX €).

L'agence devra être obligatoirement sollicitée en amont pour toutes les manifestations publiques précitées. La valorisation médiatique des événements pourra être accompagnée par la délégation à la communication de l'agence de l'eau.

L'agence de l'eau prévoit d'organiser une cérémonie de remise de trophées à l'échelle de son bassin avec les collectivités engagées.

Le hashtag **#MarathonBiodiversite** sera un signe de reconnaissance partagé entre l'agence de l'eau et les collectivités engagées lors des communications sur les réseaux sociaux.



À votre disposition sur www.eaurmc.fr

- Le cahier des charges de l'appellation
- Le dossier type de candidature (dépôt des candidatures dans le cadre de l'appel à projets « Eau et biodiversité »)
- Les outils: picto « Marathon de la biodiversité » (déposé à l'INPI)
- La liste des collectivités engagées

Contact : la délégation régionale dont vous dépendez et la délégation à la communication de l'agence de l'eau





5 Ils parlent du Marathon de la biodiversité



Frédéric Pronchéry, Vice-président de la Communauté de communes Saône-Beaujolais, pionnier de l'opération « Marathon de la biodiversité »

“ Le Marathon de la biodiversité est un succès et une note

d'optimisme à plusieurs titres. Outre l'ampleur du linéaire de plantation et des mares restaurées ou créées sur un temps très court, c'est également l'exemplarité du travail de concertation qui réunit associations naturalistes, chasseurs, monde agricole, collectivités et citoyens. Le Marathon de la biodiversité a eu un effet boule de neige sur le territoire. Les premières plantations de haies sur la colline de Brouilly, le bouche-à-oreille et l'accompagnement « clé en main » de la CCSB ont engendré un vrai engouement pour le projet. Nous avons tous ainsi la possibilité d'influer directement sur la biodiversité qui a de multiples bénéfices ”



Laurent Roy, Directeur général de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

“ L'appauvrissement de la biodiversité est une réalité et un enjeu majeur pour la pérennité de nos sociétés, tout autant que le changement climatique. Les solutions existent pour inverser la tendance et sont à la portée de tous. En lançant les opérations « Marathon de la biodiversité », l'agence de l'eau souhaite apporter aux collectivités des bassins Rhône-Méditerranée et de Corse un outil simple et efficace pour recréer des réseaux bocagers et des mares dans les espaces ruraux, lieux de vie d'une riche biodiversité. C'est un défi à relever, à l'image des marathons sportifs, c'est aussi une reconnaissance par l'agence des efforts engagés sur le terrain. ”



Nathalie NIESON Vice-Présidente en charge du Cycle de l'eau, de l'éducation, du développement durable et de la biodiversité

“ Nous sommes intimement convaincus que le développement durable du territoire doit s'appuyer sur des paysages variés, structurés et fonctionnels en adéquation avec les enjeux Eau, Biodiversité, Agriculture et Urbanisme.

Cette opération permettra une mise en lumière de Valence Romans Agglo sur l'ambition de reconquête de la Biodiversité. Je souhaite également qu'elle soit un levier supplémentaire pour fédérer l'ensemble des forces vives du territoire autour de la question de la biodiversité. ”



Paul Vernay, élu communautaire délégué au plan climat-air-énergie territorial (PCAET) Communauté de communes de la Plaine de l'Ain

“ L'opération Marathon de la biodiversité est liée à notre plan climat air énergie territorial (PCAET) qui prévoit une végétalisation du territoire notamment par la plantation de haies. Rentrer dans cette démarche permet d'avoir un objectif ambitieux et cadré, et d'être accompagné financièrement et techniquement par l'agence de l'eau. Nous ne sommes pas seuls et nous bénéficions du retour d'expérience d'une autre collectivité qui s'est lancée avant nous ». ”

> SIÈGE AGENCE DE L'EAU
RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE
2-4, allée de Lodz
69363 Lyon cedex 07
Tél. : 04 72 71 26 00

> DÉLÉGATION DE BESANÇON
Tél. : 04 26 22 31 00

> DÉLÉGATION DE LYON
Tél. : 04 72 76 19 00

> DÉLÉGATION DE MARSEILLE
Tél. : 04 26 22 30 00

> DÉLÉGATION DE MONTPELLIER
Tél. : 04 26 22 32 00